

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00346 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs des Sciences de l'Information et de la Communication, session 2024.**

Ce sont :

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAONSA AUGUSTIN	324823	B7396356	04/01/89
2°	DRABO NOUFOU	357478	B10419862	13/02/86
3°	ZONGO WENDLASSIDA STEVE ULRICH	357413	B18267092	21/03/93
3°	SORE IDRISSE	225160	B11981350	22/07/83
5°	FAYAMA MARIAM	344862	B17986716	12/06/90
6°	OUEDRAOGO ASSAMI	369762	B9358050	23/12/95
6°	DRABO TORO BRUNO	381726	B16071775	14/10/90
8°	TIENDREBEOGO WENDEMI PELAGIE	357441	B9951329	11/10/92
9°	TIEMTORE SAIDOU	203269	B13892615	14/03/79

Arrêté la présente liste à 9 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

*lle*

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*

**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon